

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE QUATORZE MARS, A QUINZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 8 mars 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nicole POULAIN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Josianne JEGU

Délibération n°2023-021

Membres en exercice : 19

Présents : 18

Absents : 1

Pouvoirs : 0

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DU VAU JAUNE 2 (BREHAND)
CESSION DE PARCELLES – CP ENERGIES**

CP ENERGIES, entreprise de plomberie électricité gérée par Monsieur PRIEUR et Monsieur CHARTIER, est actuellement implantée sur le Parc d'Activités de la Tourelle 2 à Noyal en location. Afin de continuer le développement de l'entreprise, ils souhaitent déménager leur siège et entreprise en construisant leurs propres locaux d'ici la fin de leur bail.

Messieurs PRIEUR et CHARTIER sollicitent Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition du lot n°4 du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand d'une surface totale de 1 179 m² pour l'implantation de leur siège et entreprise.

Le prix au m² du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand est fixé à 7 € HT/m².

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis des domaines du 27 février 2023 estimant la valeur vénale du bien (parcelle ZW 276 d'une surface de 1 179m²) à 8 253€ HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 1^{er} juin 2022 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession de la parcelle ZW 276 pour un total de 1 179 m² située sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand au bénéfice de l'entreprise CP ENERGIES ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 7 € HT/m², soit 8 253 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

21 MAR. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le
De la publication le

24 MAR. 2023

24 MAR. 2023

Pour le Président,
Par délégation,
Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Claire GUILLET